



# VERIFICATION SURFACE HABITABLE DECLAREE

Par **DONADINI FLORIAN**, le **06/12/2018 à 16:24**

Bonjour,

Je voudrais savoir par quel moyen pourrais-je connaître la surface habitable déclarée auprès de l'administration fiscale de la maison que je suis en train d'acquérir ?

Il s'agit bien de la surface déclarée par l'ancien propriétaire... ou du moins celle que l'administration a en sa possession ?

Je m'explique : C'est une vieille bâtisse, sur laquelle j'aimerais réaliser une extension à usage d'habitation... et ne sachant pas quelle est la surface déclarée actuelle, je ne voudrais pas être au delà des 150m<sup>2</sup> pour faire appel à un architecte ?

merci à vous

Par **fabrice58**, le **06/12/2018 à 18:31**

Bonjour,

en vous adressant à l'administration fiscale, au cadastre donc.  
Il s'agit du service départemental des impôts foncier.

Celle que l'administration a en sa possession ? Elle ne peut pas l'inventer, à moins qu'un géomètre du cadastre se soit rendu sur place pour contrôler, c'est forcément celle déclarée par l'ancien propriétaire qui a déposé la déclaration modèle H1.

cdt

Par **DONADINI FLORIAN**, le **07/12/2018 à 07:46**

OK Merci, je peux donc demander un extrait de matrice cadastrale au près de la mairie c'est bien ça ?

Par **fabrice58**, le **07/12/2018** à **09:28**

Non, auprès du cadastre.